



REPUBLIQUE DU BENIN

~~~~~

MINISTRE DE LA PROSPECTIVE, DU DEVELOPPEMENT, DE L'EVALUATION DES POLITIQUES  
PUBLIQUES ET DE LA COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE

~~~~~

CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE

~~~~~

COMMISSION DU PROGRAMME DES ENQUETES, ETUDES ET TRAITEMENT

## RAPPORT DE LA PREMIERE SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ANNEE 2010

### EXAMEN DES DOCUMENTS TECHNIQUES DE L'ENQUETE DE REFERENCE SUR « LE FINANCEMENT BASE SUR LES RESULTATS » DES CENTRES DE SANTE AU BENIN

Le jeudi 09 décembre 2010, s'est tenu dans la salle 423 de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE), un atelier de travail de la Commission du Programme, des Enquêtes, Etudes et Traitement (CPEET) du Conseil National de la Statistique (CNS). L'objectif de cette session extraordinaire de la CEET était d'étudier les documents techniques de l'étude de référence du Projet de Renforcement de la Performance du Système de Santé (PRPSS) en vue de la délivrance des avis d'opportunité et de conformité du Conseil National de la Statistique (CNS). La liste exhaustive des commissaires participants est annexée au présent rapport.

Après le mot de bienvenue de la Directrice de la Coordination Statistique, de la Formation et de la Recherche (DCSFR), Madame Victorine MENSAH, un présidium composé de deux (2) commissaires a été installé pour la conduite des travaux de la session. Le président de séance Mr BABADJIHOU Charles de la DPP/MJSL, a donc invité les deux (2) représentantes de l'IREEP, cabinet en charge de l'exécution de l'enquête, à présenter le contenu des documents techniques notamment la méthodologie et les supports de collecte.

Il a été retenu au cours de la présentation que cette étude vient en prélude à la mise œuvre de la politique de Financement Basé sur les Résultats (FBR) et vise à faire une analyse situationnelle de :

- la qualité des institutions et infrastructures de santé,
- la disponibilité des ressources (financières et humaines),
- les pratiques et la gestion des services de soins maternels,
- la gestion des médicaments.

Ainsi, la manière dont le mécanisme de FBR sera établi afin de maximiser les impacts sur les indicateurs concernant la santé maternelle et infantile pourra être définie.

L'étude qui a été initiée par le Ministère de la Santé avec l'appui de la Banque Mondiale sera entièrement exécutée par l'Institut de Recherche Empirique en Economie Politique (IREEP).

Les débats qui ont suivi cette présentation ont permis aux représentantes de l'IREEP d'apporter les éclaircissements d'ordre général.

Ensuite, les commissaires se sont constitués en trois (3) groupes de travail pour l'examen approfondi des différents documents soumis à l'étude de la commission. A l'issue des travaux de groupe les différents rapports ont été présentés à la plénière qui les a adoptés après quelques rectifications. Ces derniers ont été annexés au présent rapport.

Les recommandations majeures formulées se présentent comme suit :

- Reformuler les résultats attendus de l'enquête,
- Expliciter le calcul de la taille de l'échantillon et les critères de choix de certaines catégories d'enquêtés,
- Préciser si la période consacrée au remplissage du questionnaire ethnographique est séquentielle ou continue,
- Préciser le profil des enquêteurs,
- Se rapprocher des radios communautaires pour la sensibilisation,
- Associer les préfets, les maires et les élus locaux à la phase de sensibilisation,
- Mettre en exergue la rubrique Identification,
- Mettre 99 pour la modalité NSP et 98 pour AUTRES,
- Harmoniser les codes 1 pour OUI et 2 pour NON pour les questions dichotomiques,
- Augmenter le nombre de ligne pour recenser les membres des ménages,
- Demander la catégorie salariale de l'enquêté,
- Veiller à une bonne traduction en langue locale des mots conventionnels du domaine sanitaire.

En conclusion, les commissaires de la CPEET approuvent au nom du CNS l'exécution de cette étude par l'Institut de Recherche Empirique en Economie Politique (IREEP) sous réserve de la prise en compte des observations formulées par les trois groupes de travail.

Fait à Cotonou le 09 Décembre 2010

Les commissaires

## LISTE DE PRESENCE DE LA CPEET DU 09/12/2010

| N°                 | Nom et Prénoms       | Structure d'origine |
|--------------------|----------------------|---------------------|
| <i>Groupe n° 1</i> |                      |                     |
| 1                  | KAKPO Eliakim        | INSAE               |
| 2                  | DAGA Jules           | INSAE               |
| 3                  | AHAMIDE Armelle      | INSAE               |
| 4                  | MEDEGAN Codjo        | DPP/MDGLAAT         |
| 5                  | VIOU Edgard          | DPP/MJLDH           |
| 6                  | BABADJIHOU Charles   | DPP/MJSL            |
| 7                  | MENSAH Victorine     | INSAE               |
| 8                  | MARTIN Gibril        | INSAE               |
| <i>Groupe n° 2</i> |                      |                     |
| 9                  | DOUSSOU Christian    | INSAE               |
| 10                 | GOGAN Gillis         | INSAE               |
| 11                 | DAGBA Flavien        | DGAE/MEF            |
| 12                 | AHOSSI Euloge        | DPP/MESRS           |
| 13                 | COUAO-ZOTTI Gérard   | DDPD AtI-Litt       |
| 14                 | GBAGLO Ghislain      | DPP/MISP            |
| 15                 | SONON Gustave        | DPP/MDTTTATP        |
| <i>Groupe n° 3</i> |                      |                     |
| 16                 | TOLLEGBE Appolinaire | INSAE               |
| 17                 | OBOSSOU Hervé        | INSAE               |
| 18                 | TOVIHO Xavier        | DPP/MUHRFLEC        |
| 19                 | KADIRI Ousmane       | CAB                 |
| 20                 | GBAGBA Hippolite     | DPP/MCTIC           |
| 21                 | KOSSOKO Aboubakar    | CAB                 |
| 22                 | HOUANGNI Raymonde    | DPP/MEE             |

Le groupe 1 a été conduit par Eliakim KAKPO (président) et Jules DAGA (rapporteur). Ce groupe était composé de six (6) membres dont la liste se trouve jointe au présent rapport. Les membres du groupe étaient chargés d'examiner :

- La démarche méthodologique de l'étude ;
- Le protocole de sensibilisation ;
- Le plan de dissémination des résultats.

Par ailleurs, le groupe avait aussi pour charge à la lumière du document méthodologique d'émettre l'accord ou non de visa.

La démarche méthodologique adoptée afin d'accomplir les charges qui lui ont été assignées a consisté en l'étude page par page des sections allouées au groupe.

A l'issue de l'examen des différents documents, le groupe a fait un certain nombre de recommandations ci-dessous qui touchent aussi bien le fond que la forme des documents.

### A-) DOCUMENTS METHODOLOGIQUES

Les observations faites sur la démarche méthodologique se sont déroulées en deux phases. Dans un premier temps, les aspects tels que les objectifs, les résultats et les populations cibles ont fait l'objet d'une analyse minutieuse au regard de l'énoncé du problème. Tous ces aspects ont été abordés dans le document de protocole. Dans un second temps, il a été question de revisiter les méthodes d'échantillonnage. Par rapport à cet aspect, il faut souligner qu'une nouvelle méthodologie d'échantillonnage a été soumise à notre appréciation par les représentants de l'IREEP en lieu et place de celle proposée dans le document de protocole de l'étude.

- ❖ Les recommandations ci-après concernent la première phase des travaux (pp. 20 à 26 et pp. 46 à 53) :
  - Reformuler les résultats attendus présentés à la page 20 du document de protocole de l'étude selon les principes conventionnels ;
  - Au niveau de la section VI (6.1 types d'étude), revoir la formulation de la phrase notamment à partir de la dernière ligne car cette étude ne permettra pas de faire l'évaluation car elle est une étude de base pour faire l'évaluation périodique du programme ;
  - Au niveau des populations cibles à la page 21, remplacer au niveau de la deuxième puce les centres de santé par les responsables de centres de santé ;
  - A la section 6.3 présenter de façon explicite les critères de choix des centres de santé, des 5 agents de santé et les 3 agents de santé cliniques. Au niveau de la sous-section « choix des patients » parler plutôt « des patients » au lieu de dire « tous les patients » car ceci donne l'idée d'un recensement et non d'une enquête ;
  - A la lumière du nouveau document méthodologique, document qui nous a été soumis, le schéma figurant à la page 26 du protocole doit être actualisé, notamment le nombre de centres de santé ;

- Au niveau de l'organisation de l'enquête (page 46), présenter les variables et l'outil d'observation de l'enquête ethnographique, puis préciser la durée d'observation (continue ou discontinue) ;
  - Inscrire dans les étapes de l'opération la délivrance du visa du Conseil National de la Statistique (CNS) et la phase de la sensibilisation ;
  - Présenter les profils des agents enquêteurs ;
- ❖ Les recommandations ci-après concernent la nouvelle méthodologie d'échantillonnage :
- Préciser la source des différents tableaux présenter dans le document notamment au niveau de la base de sondage, des grappes et des Zones de dénombrement ;
  - Présenter de façon explicite la méthodologie de calcul de la taille de l'échantillon au niveau des ménages ;
  - Indiquer la méthode de tirage des zones de dénombrement ;
  - Au niveau de la méthode de sélection des ménages, déterminer un pas d'évolution à partir d'un point de référence bien défini, car il n'est pas évident que les enquêteurs puissent diviser la ZD en quatre cadrans proportionnels.

## **B-) PROTOCOLE DE SENSIBILISATION**

Par rapport à la phase de sensibilisation le groupe recommande à l'issue de l'examen du protocole que :

- L'IREEP entre en contact avec les responsables des radios locales au lieu de confier cette tâche aux élus locaux ;
- L'IREEP entre en contact avec les maires, les chefs quartiers ou villages ainsi que les préfets avant le démarrage de l'opération.

## **C-) PLAN DE DISSEMINATION**

A ce niveau le groupe suggère que les différents produits qui seront publiés à l'issue de l'enquête soient énoncés clairement, ainsi que la façon dont ils seront disséminés.

## **D-) ACCORD VISA**

En ce qui concerne l'accord du visa du CNS, les membres du groupe se sont prononcés favorablement mais ils invitent le CNS à recommander aux représentants de l'IREEP de prendre en compte les observations faites sur le plan méthodologique et les outils de collecte.

## LISTE DES MEMBRES DU GROUPE N° 1

- 1- KAKPO Eliakim (président)
- 2- DAGA Jules (rapporteur)
- 3- AHAMIDE Armelle
- 4- MEDEGAN Codjo
- 5- VIOU Edgard
- 6- BABADJIHOU Charles
- 7- MENSAH Victorine
- 8- MARTIN Gibril

Le groupe n°2 constitué de sept (7) membres dont la liste est jointe au présent rapport et conduit par DOUSSOU Christian (président) et GOGAN Gillis (rapporteur) a eu pour tâche d'examiner les questionnaires portant sur les modules suivants :

- Enquête générale sur les agents de santé,
- Observations cliniques directes : fiche de suivi auprès des agents de santé auscultant une femme enceinte,
- Enquête sur les patients sortant (y compris celles ayant été auscultées par les agents de santé lors des observations cliniques directe),
- Enquête sur les patientes sortant ayant été référées (y compris celles ayant été auscultées par les agents de santé lors des observations cliniques directe),
- Enquête sur les ménages avec pour cibles le chef de ménage, tout adulte présent et toute femme en âge de procréer.

Cet examen des différents modules de questionnaires s'est réalisé en synergie avec le manuel d'instructions des enquêteurs. Chaque questionnaire a été alors étudié page par page après avoir pris connaissance de la partie du manuel d'instructions y afférente.

- **L'observation générale** est que la pagination des questionnaires n'a pas été bien faite et les différents modules n'ont pas été agencés ni clairement ni dans l'ordre annoncé dans le document de protocole de l'étude.

Les amendements spécifiques à chaque questionnaire se présentent comme suit :

**A-) ENQUETE GENERALE AUPRES DES AGENTS DE SANTE**

| Localisation de la faute    | Amendements                                                                                                                          |
|-----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Page 1 of 16                | Mettre avant le premier encadré la mention « SECTION 0 : IDENTIFICATION »                                                            |
| Page 3 of 16, question 1.8  | Mettre la valeur 6 à la place de la valeur 3 au niveau du saut                                                                       |
| Page 4 of 16, question 1.10 | Ecrire conjoint(e) au lieu de conjointe                                                                                              |
| Page 4 of 16, question 1.13 | Donner la consigne à tenir si l'enquêté a plus de dix (10) enfants                                                                   |
| Page 4 of 16, question 1.14 | Prévoir une grille en tableau (comme à la question 1.16) pour les personnes ayant des enfants résidants dans des endroits différents |
| Section 2, Question 2.6     | Dans le manuel d'instructions aux enquêteurs, mettre « il suffira d'écrire »                                                         |
| Page 5 of 16, question 2.1  | Mettre le saut ci-après : « si 2.1=1 aller à 2.3 »                                                                                   |
| Page 6 of 16, question 2.5  | Définir les sigles dans le manuel d'instruction et sortir PF de SONU au niveau de la modalité I                                      |
| Page 7 of 16,               | Préciser que la rémunération est donnée en FCFA                                                                                      |

| question 2.8                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                            |                                                                                  |              |  |                                                            |                                                                                  |  |  |  |  |  |  |
|--------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|--------------|--|------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|--|--|--|--|--|--|
| Page 8 of 16, question 2.13          | Ne peut-on pas réduire la période de collecte ? La collecte de l'information sur les six (6) derniers mois risque d'arrêter le rythme de remplissage du questionnaire                                                                                                                                                                                                                                         |                                                            |                                                                                  |              |  |                                                            |                                                                                  |  |  |  |  |  |  |
| Page 8 of 16, question 3.3           | Séparer les 2 premières cases des 2 dernières par une virgule et reformuler la parenthèse pour montrer que quelque soit la durée elle doit être convertie en nombre décimal d'année                                                                                                                                                                                                                           |                                                            |                                                                                  |              |  |                                                            |                                                                                  |  |  |  |  |  |  |
| Page 9 of 16, questions 3.10 et 3.11 | Fusionner les deux questions et faire un tableau pour prendre en compte le fait qu'il puisse avoir plusieurs établissements. Par exemple :                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                            |                                                                                  |              |  |                                                            |                                                                                  |  |  |  |  |  |  |
|                                      | <table border="1"> <thead> <tr> <th>N°</th> <th>Mode d'intervention</th> <th>Localisation</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td>1=officiellement,<br/>2=officieusement, 96=autre à préciser</td> <td>A=même localité que le centre de santé, B= autre localité que le centre de santé</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> | N°                                                         | Mode d'intervention                                                              | Localisation |  | 1=officiellement,<br>2=officieusement, 96=autre à préciser | A=même localité que le centre de santé, B= autre localité que le centre de santé |  |  |  |  |  |  |
|                                      | N°                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Mode d'intervention                                        | Localisation                                                                     |              |  |                                                            |                                                                                  |  |  |  |  |  |  |
|                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 1=officiellement,<br>2=officieusement, 96=autre à préciser | A=même localité que le centre de santé, B= autre localité que le centre de santé |              |  |                                                            |                                                                                  |  |  |  |  |  |  |
|                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                            |                                                                                  |              |  |                                                            |                                                                                  |  |  |  |  |  |  |
|                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                            |                                                                                  |              |  |                                                            |                                                                                  |  |  |  |  |  |  |
|                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                            |                                                                                  |              |  |                                                            |                                                                                  |  |  |  |  |  |  |
|                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                            |                                                                                  |              |  |                                                            |                                                                                  |  |  |  |  |  |  |
| Page 11 of 16                        | Introduire une question 4.0 pour demander la catégorie salariale de l'enquêté et ne plus la demander en 4.5 et 4.6                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                            |                                                                                  |              |  |                                                            |                                                                                  |  |  |  |  |  |  |
| Page 11 of 16, question 4.4          | Mettre au niveau du saut « Si Non aller à 4.7 » au lieu de « Si Non aller à 5.1 »                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                            |                                                                                  |              |  |                                                            |                                                                                  |  |  |  |  |  |  |
| Page 11 of 16, question 5.1          | Mettre au niveau du saut « Si Non aller à 6.1 » au lieu de « Si Non aller à 6 » et préciser si les activités privées sont du domaine de la santé ou non.                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                            |                                                                                  |              |  |                                                            |                                                                                  |  |  |  |  |  |  |
| Page 12 of 16, question 5.4          | Introduire après cette question une nouvelle question sur le moyen de déplacement avec lequel la durée du 5.4 est estimée                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                            |                                                                                  |              |  |                                                            |                                                                                  |  |  |  |  |  |  |
| Page 14 of 16, question 6.1.26       | Remplacer le terme « quelqu'un » par un terme moins subjectif et plus explicite. Par exemple : indispensable                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                            |                                                                                  |              |  |                                                            |                                                                                  |  |  |  |  |  |  |
| Section 8                            | Dans le manuel d'instructions aux enquêteurs, mettre « à » au lieu de « e » après « Il s'agit d'une section ... »                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                            |                                                                                  |              |  |                                                            |                                                                                  |  |  |  |  |  |  |

### **B-) OBSERVATIONS CLINIQUES DIRECTES : FICHE DE SUIVI AUPRES DES AGENTS DE SANTE AUSCULTANT UNE FEMME ENCEINTE**

| Localisation de la faute | Amendements                                                                                    |
|--------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Page 4, section 2        | Reformuler les explications données entre crochés afin de les rendre plus faciles à comprendre |

### **C-) ENQUETE SUR LES PATIENTS SORTANTS (Y COMPRIS CELLES AYANT ETE AUSCULTEES PAR LES AGENTS DE SANTE LORS DES OBSERVATIONS CLINIQUES DIRECTE)**

| Localisation de la faute | Amendements                                                      |
|--------------------------|------------------------------------------------------------------|
| Page 1                   | Dans le titre du questionnaire enlever « s » au mot « Enquêtes » |



|                                 |                                                                                              |
|---------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|
| Page 2,<br>question 1.6         | Ecrire « Village/quartier » au lieu de « Village »                                           |
| Page 4,<br>question 2.7         | Se rassurer que la notion de moyenne dont il s'agit est bien comprise par les enquêteurs     |
| Page 7,<br>question 5.3         | Préciser que la zone dont il s'agit est celle du premier prestataire consulté s'il y en a eu |
| Page 7,<br>question 5.4         | Ecrire plutôt « Etiez-vous satisfait(e) dans le premier centre de soin »                     |
| Page 11,<br>rubrique 7.1        | Ajouter « Sous-section 0 » devant « Visite de la patiente »                                  |
| Page 13,<br>question<br>7.2.8.1 | Ecrire « Si vous avez donné votre ... » au lieu de « Si vous avez donné son ... »            |
| Page 15,<br>question 8.2        | Ecrire plutôt, au niveau du saut « Si 2 aller à section 9 »                                  |
| Page 16                         | Corriger les sauts du 8.6 et du 8.6.2                                                        |
| Note générale                   | Se rassurer de la capacité des enquêteurs à traduire en langues locales les termes de santé  |

**D-) ENQUETE SUR LES PATIENTES SORTANT AYANT ETE REFEREES (Y COMPRIS CELLES AYANT ETE AUSCULTEES PAR LES AGENTS DE SANTE LORS DES OBSERVATIONS CLINIQUES DIRECTE)**

| Localisation de la faute | Amendements                                                                                            |
|--------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Question 2.14            | Prévoir une modalité 9999999 au cas où l'agent de santé répondant n'a aucune idée du coût de transport |

**E-) ENQUETE SUR LES MENAGES AVEC POUR CIBLES LE CHEF DE MENAGE, TOUT ADULTE PRESENT ET TOUTE FEMME EN AGE DE PROCREER**

| Localisation de la faute              | Amendements                                                                                                                                      |
|---------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Identification géographique du ménage | Ajouter les indications sur le « Village/quartier » d'appartenance du ménage                                                                     |
| De façon générale                     | Revoir l'exhaustivité du questionnaire quant à ses partitions                                                                                    |
| De façon générale                     | Corriger la cohérence du questionnaire par rapport à la procédure d'éligibilité de certaines cibles comme les femmes mariées ou les femmes mères |
| De façon générale                     | Rendre plus claire à travers les questions posées la relation entre le code identifiant des mères et celui des épouses                           |

## LISTE DES MEMBRES DU GROUPE N° 2

- 1- DOUSSOU Christian (président)
- 2- GOGAN Gillis (rapporteur)
- 3- DAGBA Flavien
- 4- AHOSSI Euloge
- 5- COUAO-ZOTTI Gérard
- 6- GBAGLO Ghislain
- 7- SONON Gustave

Le groupe 3 a été conduit par TOLLEGBE Appolinaire (président) et HOUANGNI Raymonde (rapporteur). Ce groupe était composé de sept (7) membres dont la liste se trouve en annexe du présent rapport. Les membres du groupe étaient chargés d'examiner la cohérence des questionnaires suivants :

- Enquête des Médecins coordonnateurs de zones sanitaires ;
- Enquête des centres de santé (aspects administratifs et financiers) avec comme cible les directeurs/responsables des centres et leurs chefs de départements ;
- Enquête des centres de santé (aspects techniques) avec comme cible les directeurs/responsables des centres et leurs chefs de départements ;
- Visites surprises dans les centres de santé avec comme cible les agents de santé ;
- Connaissances et compétences des agents de santé ceux qui travaillent dans le domaine de la santé maternelle/néo natale) ;
- Enquête sur la gestion des médicaments avec pour cible les agents de santé ayant accès aux médicaments.

Les amendements spécifiques à chaque questionnaire se présentent comme suit :

**A-) ENQUETE DES MEDECINS COORDONNATEURS DE ZONES SANITAIRES**

| Localisation de la faute                 | Amendements                                                                                                                                                                                                                                                           |
|------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Page de garde, Id5                       | Enlever les grilles de codification (Le code de la zone sanitaire est le même que celui du MCZS)                                                                                                                                                                      |
| Page de garde, Coordonnées géographiques | Insérer des cases correspondant au nombre de positions de cette variable                                                                                                                                                                                              |
| Page de garde, Note générale             | Préciser dans le manuel d'instructions aux enquêteurs, <b>d'entourer les numéros correspondants aux réponses des enquêtés</b>                                                                                                                                         |
| Section 2, Q2.1                          | Prévoir deux lignes supplémentaires pour inscrire d' « autres » catégories de personnels de santé et mettre deux cases pour inscrire les nombres de chaque type de personnel                                                                                          |
| Section 2, Note générale                 | Mettre à jour le numéro des questions dans le questionnaire et dans le manuel                                                                                                                                                                                         |
| Section 3, Note                          | Clarifier dans le manuel d'instructions aux enquêteurs la différence entre certains concepts de la section 3 comme « crédits délégués », « financement communautaire », « montant alloué par les collectivités locales », « autres sources de financement », etc. ... |
| Section 4, Q4.9                          | Reformuler le début de cette question comme suit : « si au moins une formation sanitaire a été supervisée, ... » au lieu de « si plus d'une a été supervisée, ... »                                                                                                   |
| Section 5,                               | Scinder cette question en deux comme suit : 5.4a « Ce plan a-t-il été                                                                                                                                                                                                 |

|                          |                                                                                          |
|--------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|
| Q5.4                     | vulgarisé ? oui, non, NSP ;                                                              |
| Section 5, Q5.4b         | Ce plan a-t-il été évalué ? oui, non NSP                                                 |
| Section 5, Note générale | Pour les questions à une position affecter le code « 9 » et non « 98 » à « Ne sais pas » |
| Section 7                | Expliquer le remplissage de cette section dans le manuel d'instructions aux enquêteurs   |

**B-) ENQUETE D'EVALUATION DES CENTRES DE SANTE (aspects administratifs et financiers)**

| Localisation de la faute | Amendements                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|--------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Page de garde, Id7       | Codifier cette question en rattachant le numéro du responsable de l'établissement à celui de sa zone sanitaire. Exemple : 21=numéro du responsable de la première formation sanitaire enquêtée dans la deuxième zone sanitaire.                                                                                                                                                                                 |
| Notes générales          | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ne pas oublier de paginer ce questionnaire,</li> <li>- Eviter de répéter le nom de la formation sanitaire sur chaque page du questionnaire, cela augmente la charge de travail des enquêteurs</li> </ul>                                                                                                                                                               |
| Q1.2                     | Attribuer le code « 8 » à la modalité « autre »                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Note générale            | Pour les questions à choix multiples, il faut procéder et choisir la même nomenclature. Le CNS suggère de mettre 1.Oui ; 2.Non                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Q1.4                     | Préciser dans le manuel de l'enquêteur, qu'il s'agit de la date de réception de l'ouvrage rénové                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Note générale            | Harmoniser les codes de la modalité «Ne sais pas » avec ce qui avait été recommandé auparavant                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Q1.6                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Corriger les erreurs de cette question comme suit « 1.6 Quel jours est ce que ces services de consultation sont disponibles ? (cocher les jours pendant lesquels chacun des services mentionnés ci-dessus est disponible) »</li> <li>- Répéter les modalités des différents services de consultation figurant à la question 1.5et mettre à jour cette liste</li> </ul> |
| Q1.8                     | Expliquer le remplissage de cette question dans le manuel de l'enquêteur. Si 24/24 et 7jrs/7 entourer "H" et laisser les autres à blanc                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Q1.10                    | Mettre les codes (1.oui ; 2. Non) devant chaque modalité A à X et harmoniser les modalités des questions 1.10 et 1.11                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Q2.13                    | Uniformiser les modalités de cette question avec ceux du RGPH ou de l'EDS comme suit :                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|                          | <b>EAU DU ROBINET</b> : eau courante à la maison=11, eau courante ailleurs=12, robinet public/borne fontaine=13                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|                          | <b>EAU DE PUIITS</b> : forage équipé de pompe manuel=21, puits buse ou protégé=22, puits non protégé=23                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|                          | <b>EAU DE SURFACE</b> : source aménagée=31, rivière/marigot/mare=32, eau de pluie dans la citerne=41, autre eau de pluie=42, camion                                                                                                                                                                                                                                                                             |

|                          |                                                                                                                                                                                                                     |
|--------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                          | citerne=51, eau en bouteille =61, autre=96                                                                                                                                                                          |
| Q2.20                    | Ajouter la modalité « Autre à préciser »                                                                                                                                                                            |
| Q3.1 à Q3.6              | Mettre le code 3 à la modalité « disponible mais en panne ». En effet, à partir du moment où cette réponse ne signifie pas « Ne Sait Pas », il n'est pas judicieux de lui attribuer le code réservé à cette réponse |
| Q3.20                    | Garder seulement les réponses « disponible et Non disponible » et enlever « oui et non »                                                                                                                            |
| Q5.9                     | Proposer une liste de modalités parmi lesquelles figurera la modalité « Fonds sanitaire » et insérer un saut pour aller aux questions 5.9a et 5.9b                                                                  |
| Section 7, Q7.2          | Mettre des codes aux différentes catégories de personnel de santé                                                                                                                                                   |
| Section 7, Note générale | Pour les tableaux qui s'étendent sur plus d'une page, il faut répéter les entêtes des différentes rubriques. Voir sections 7 à 10                                                                                   |
| Section 11, Q11.1        | Corriger le saut comme suit : Si non aller à Q11.3                                                                                                                                                                  |
| Section 15, Q15.16       | Indiquer dans le manuel de l'enquêteur que les médicaments doivent être protégés à la fois contre l'humidité, la chaleur, les rayons solaires et les infractions avant que la réponse ne soit affirmative           |

### C-) ENQUETE D'EVALUATION DES CENTRES DE SANTE (aspects techniques)

| Localisation de la faute | Amendements                                                                                                                                                                                  |
|--------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Section 1, Note générale | Revoir le nombre de cases des questions 1.1 à 1.5 comme suit : 1.1 (7 cases), 1.2 (5 cases), 1.3 (5 cases), 1.4 (5 cases), 1.5 (6 cases)                                                     |
| Section 3, Q2.11         | Mettre le nombre de cases à 3 cases                                                                                                                                                          |
| Q2.15 à Q2.17            | Le mot "cible" prête à confusion. A cet effet, il est proposé de remplacer le groupe de mots "Quelle est la cible attendue" par " A combien estimez-vous le nombre d'enfants de ... attendu" |
| Q2.1                     | Le saut doit aller à Q2.22 si non                                                                                                                                                            |
| Q2.43                    | Insérer un saut pour aller à Q2.45 si non                                                                                                                                                    |
| Q2.50                    | Insérer un saut pour aller à Q2.54 si non                                                                                                                                                    |
| Q2.52                    | Insérer un saut pour aller à Q2.54 si non                                                                                                                                                    |
| Section 3, Q3.6          | Reformuler la question 3.6 comme suit : "Quelles sont les différentes informations collectées et procédures effectuées lors de la visite du....."                                            |
| Section 3, Q3.36         | Mettre le saut : aller à Q3.37 si non                                                                                                                                                        |
| Section 3, Q3.62         | Mettre le saut : aller à Q3.63 si non                                                                                                                                                        |
| Section 4, Q4.5          | Supprimer le saut                                                                                                                                                                            |

## D-) VISITES SURPRISES DANS LES CENTRES DE SANTE (cible agents de santé)

Aucunes observations et recommandations.

## E-) CONNAISSANCES ET COMPETENCES DES AGENTS DE SANTE (domaine de la santé maternelle et néo-natale)

| Localisation de la faute | Amendements                                                                         |
|--------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| Q3                       | Ramener les cases pour les codes au même niveau que les libellés                    |
| Q4                       | Renvoyer la numérotation des modalités à partir de la troisième                     |
| Q5                       | Ramener les codes (1...0) devant la modalité L                                      |
| Q6                       | Renvoyer la modalité D : "rupture" au lieu de "formation"                           |
| Q15                      | Modalité G : écrire "température" au lieu de "T°" et ailleurs (Q16, modalité C)     |
| Q16                      | Ajouter la modalité "Mettre le bébé dans la couveuse"                               |
| Q17                      | Modalité D : mettre "extraire" au lieu de "exprimer"                                |
| Q28                      | Reformuler : "si ou quel type de formation avez-vous suivi ?"                       |
| Q35                      | La consigne avant la Q27 devrait renvoyer à la Q35 (et non à la fin de l'entretien) |
| Note générale            | Mettre une question pour le sexe du répondant et une autre pour l'âge.              |

## F-) ENQUETE SUR LA GESTION DES MEDICAMENTS

| Localisation de la faute | Amendements                                                                                                                                                                                                                                     |
|--------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Section 1, Q1.5          | Ajouter les modalités de cette question (1.oui, 2. non)                                                                                                                                                                                         |
| Section 1, Q1.16         | Préciser dans le manuel d'instructions aux enquêteurs qu'il ne s'agit pas d'un bilan financier en bonne et due forme mais plutôt du point des recettes et des dépenses liées à la gestion des produits pharmaceutiques                          |
| Section 2, Note générale | Expliquer dans le manuel de l'enquêteur ce que renferme la modalité "2.3- Unité" dans le tableau d'inventaire du stock des médicaments, ou bien trouver la dénomination courante (usuelle) de ce concept par les professionnels de la pharmacie |
| Section 2 et 3           | Insérer des cases pour y inscrire les nombres de chaque type de médicaments                                                                                                                                                                     |
| Section 5                | Insérer des cases pour y inscrire les prix des médicaments                                                                                                                                                                                      |

## LISTE DES MEMBRES DU GROUPE N° 3

- 1- TOLLEGBE Appolinaire (président)
- 2- HOUANGNI Raymonde (rapporteur)
- 3- TOVIHO Xavier
- 4- KADIRI Ousmane
- 5- GBAGBA Hippolite
- 6- KOSSOKO Aboubakar
- 7- OBOSSOU Hervé